

Corcelles près de Neuchâtel 20 Février 1894

Monsieur.

C'est avec plaisir que nous avons reçu votre adhésion à notre Société d'échanges dont les premiers pas ont été entravés par la guerre, mais qui paraît devoir marcher convenablement cette année. En réponse à votre question, je ne puis faire autre chose que de vous exposer simplement ce qui en est. Nous avions l'année passée 39 membres, dont 32 seulement ont pu livrer leurs cotisations en plantes. Il nous est resté 7 exemplaires des parts fournies, et sur ce nombre nous en avons déjà promis trois, une à M^r le prof. Piccone à Gènes, une à M^r le prof. Huét à Toulon et une à M^r Mayer à Lestmeritz en Bohême, qui s'engagent à nous envoyer cette année au moins 14 plantes intéressantes en 50 exemplaires. Des 4 parts restantes, deux avaient été assurées déjà l'année passée par des correspondants français enfermés dans Paris et dont nous n'avons encore reçu aucune nouvelle, de sorte qu'il nous est difficile de plus rien promettre positivement. Cependant nous avons l'intention de livrer loyalement ce qui restera aux correspondants qui enverront les parts les plus intéressantes. En outre quelques-uns de

nos correspondants de 1870 ont envoyé plus de
39 parts, de sorte qu'il restera, après les 7 livraisons
complètes de 1870, encore quelques livraisons in-
complètes pour les nouveaux membres.

Quant à la liste de présentation, c'est un article
qui a été introduit à la demande de nos correspon-
dants d'Allemagne, parce que ceux qui habitent
la zone centrale, de la Silésie à Paris, redoutent
de fournir simultanément la même plante.
D'un autre côté nous ne redoutons pas du tout
de recevoir la même plante de deux régions
différentes, aussi cet article pourrait être sup-
primé pour ce qui vous concerne. En outre il
ne s'applique qu'à la Flore locale de chaque corres-
pondant, aux plantes qu'on a, pour ainsi dire,
sous la main; mais la liberté la plus complète
est réservée pour les plantes qu'on peut recueil-
lir dans une excursion lointaine, soit dans les
Alpes, ou ailleurs, et à l'égard desquelles il est im-
possible de prendre aucun engagement d'avance.

Pour me conformer aux statuts, j'ai tracé les
noms des plantes qui risquent d'être données par
d'autres personnes, et j'ai en outre marqué d'une +
celles qui me paraissent devoir être les plus
intéressantes pour la plupart des membres de la
Société, mais je le répète, ce n'est qu'à titre de
renseignement, et vous avez complète liberté de
nous envoyer les plantes que vous voudrez.

Agrez, Monsieur, l'assurance de ma
parfaite considération

H. P. Northey